

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six le cinq février, le Conseil Municipal de la Commune de Panazol, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à l'Annexe-Mairie, sous la présidence de **Monsieur Fabien DOUCET, Maire**

Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : 30 janvier 2026

Nombre de conseillers en exercice : 33

Quorum : 17

Nombre de conseillers présents : 28

Présents : Fabien DOUCET, Isabelle NÉGRIER-CHASSAING, Laurent CHASSAT, Marie-Pierre ROBERT, Franck LENOIR, Anca VORONIN, Jean DARDENNE, Clément RAVAUD, Pascale ETIENNE, Jean-Pierre GAUGIRAN, Martine LERICHE, Jacques BERNIS, Stéphanie PANTEIX, Francis COISNE, Marie-Noël BERGER, Danielle TODESCO, David PENOT, Lucile VALADAS, Jean-Christophe ROMAND, Bruno COMTE, Christian DESMOULIN, Martine NOUHAUT, Emilio ZABALETA, Gilles MONTI, Valérie MILLON, Alain AUTHIER, Laurent JARRY, François SALAGNAC.

Excusés par procuration :

Alain BOURION donne procuration à Jean-Christophe ROMAND en date du 02 février 2026

Alexandre DOS REIS donne procuration à Laurent CHASSAT en date du 02 février 2026

Aurore TONNELIER donne procuration à Stéphanie PANTEIX en date du 02 février 2026

Laurence PIPERS donne procuration à Isabelle NEGRIER-CHASSAING en date 04 février 2026

Excusée :

Marie-Anne ROBERT-KERBRAT

Secrétaire de Séance : Isabelle NEGRIER-CHASSAING

Objet : Versement d'une avance sur la subvention de l'exercice 2026 – Centre d'Animation de Panazol (C.A.P.)

Délibération 2026-02

Depuis le mois d'octobre 2021, le centre social associatif « Centre d'Animation de Panazol (CAP) » a succédé au Centre d'Animation Communal (CAC).

Au cours de l'année 2024, le CAP Panazol a obtenu le label « Centre Social », permettant à l'association de structurer ses activités en lien avec les différents partenaires du territoire (Ville de Panazol, CAF de la Haute-Vienne, Département de la Haute-Vienne). Les missions se sont poursuivies en 2025 sur la base des trois grands axes d'intervention suivants :

- Axe 1 - Secteur Animation Jeunesse
- Axe 2 - Secteur Famille et Aide à la Parentalité et seniors
- Axe 3 - Animation et vie locale : Loisirs Créatifs et éveil culturel

Le Conseil Municipal est invité à accorder une avance d'un montant de 28 500 euros (soit 30% du montant de la subvention de fonctionnement qui sera proposée au vote du BP 2026), destinée à couvrir les dépenses de fonctionnement relevant de l'association, au cours des premiers mois.

Cette avance a pour objectif d'assurer la continuité de fonctionnement du CAP Panazol et de faire face à d'éventuels besoins de trésorerie jusqu'au vote du Budget Primitif 2026.

DÉLIBÉRATION

VU les articles L. 263-1, L. 223-1 et L. 227-1 à 3 du Code de la Sécurité Sociale ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la Convention Territoriale Globale signée par la Ville avec la Communauté Urbaine Limoges Métropole et la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Vienne ;

CONSIDÉRANT la note de synthèse ;

CONSIDÉRANT avoir été suffisamment informé, le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ

- **D'ATTRIBUER** une avance de 28 500 € sur la subvention 2026 à l'association Centre Social « Centre d'Animation Panazol - CAP », afin de faire face à d'éventuels besoins de trésorerie jusqu'au vote du Budget Primitif 2026 ;
- **DE PRÉCISER** que cette somme sera reprise au Budget Primitif 2026.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

En Mairie, le 6 février 2026

Le Maire



Fabien DOUCET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 9 Février 2026

Publié ou notifié

9 Février 2026

PANAZOL - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DELIB02

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 06/02/2026

Objet : Versement d'une avance sur la subvention de l'exercice 2026 Centre d'Animation de Panazol

Nature : Délibérations

Matière : Finances locales - Subventions

Date de télétransmission : 09/02/2026

Agent de transmission : Carole DANCHE - MAIRIE

Acte : Délib02-Versement d'une avance sur la subvention de l'exercice 2026 Centre d'Animation de Panazol.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711406-20260206-DELIB02-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 09/02/2026